

Rapport public Parcoursup session 2024

Sorbonne université - Double licence - Musicologie / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - MUSIQUE et MUSICOLOGIE - LLCER ITALIEN NON DEBUTANT

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Sorbonne université - Double licence - Musicologie / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - MUSIQUE et MUSICOLOGIE - LLCER ITALIEN NON DEBUTANT (13981)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - Musicologie / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - MUSIQUE et MUSICOLOGIE - LLCER ITALIEN NON DEBUTANT (13981)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	29	14	14	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Musicologie / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - MUSIQUE et MUSICOLOGIE - LLCER ITALIEN NON DEBUTANT (13981)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	15	9	9	3	50 %
			Masculin	14	5	5	3	50 %
			Total	29	14	14	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Musicologie / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - MUSIQUE et MUSICOLOGIE - LLCER ITALIEN NON DEBUTANT (13981)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	5	0	0	0	0 %
				AB	5	4	4	2	40 %
				B	7	3	3	2	40 %
				TB	6	5	5	1	20 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	25	13	13	5	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	2	0	0	0	0 %
				TB	1	1	1	1	100 %
				Total	4	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Sorbonne université - Double licence - Musicologie / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - MUSIQUE et MUSICOLOGIE - LLCER ITALIEN NON DEBUTANT (13981)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	25	12	12	4	66,7 %
			En réorientation	3	2	2	2	33,3 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	29	14	14	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Sorbonne université - Double licence - Musicologie / Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - MUSIQUE et MUSICOLOGIE - LLCER ITALIEN NON DEBUTANT (13981)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyennes générales obtenues au lycée; Moyennes dans les matières littéraires et les langues; Progression des moyennes; Moyennes en option Musique (le cas échéant)	Notes de première, terminale et épreuves anticipées, du supérieur le cas échéant; Rang de classement, niveau de la classe (fiche avenir); Diplômes, attestations de pratique musicale (ou liens vidéos)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences rédactionnelles (pour tout étudiant étranger, un niveau B2 de français est requis); Compétences musicales théoriques et techniques minimales évaluées dans le cadre du test d'entrée	Notes de première, terminale et du supérieur le cas échéant; Rang de classement, niveau de la classe (fiche avenir); Appréciations des enseignants et du professeur principal dans la fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Régularité dans le travail; Organisation et autonomie dans le travail	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des débouchés, exigences du parcours; Intérêt pour musique, musicologie, disciplines artistiques, et motivations en rapport; Pertinence du choix de form. avec niveau de pratique musicale	Lettre de motivation; CV	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratiques musicales individuelles et collectives; Engagements, projets et centres d'intérêts artistiques	Questionnaire de pratiques musicales	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Musique Spécialité (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences musicale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Conformément aux attendus et critères d'examens des vœux fixés, la commission d'examen des vœux a décidé des éléments quantitatifs et qualitatifs pour ordonner son classement. Elle a pu s'appuyer notamment sur les pièces constitutives du dossier : les bulletins de notes, la fiche avenir, le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêts, la fiche de suivi de réorientation, etc.

Les dossiers ont été examinés en fonction des quatre critères suivants :

- Pratique de la langue italienne
- Questionnaire de musique, rubrique « Formulaires – Diplôme(s) et Pratique(s) musicale(s) »
- Projet de formation motivé
- Dossier scolaire

Il n'a pas été tenu compte de la localisation des lycées d'origine. Les dossiers scolaires ont été examinés dans leur globalité sans privilégier de filière particulière, mais avec une attention spécifique portée aux matières littéraires (français, philosophie, italien et autres langues, histoire-géographie). Un traitement égal a été appliqué à l'ensemble des dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Cette formation s'adresse prioritairement aux candidats pouvant justifier d'un bon niveau dans les matières littéraires, d'une pratique musicale, et ayant réussi le test d'entrée organisé par l'UFR de Musique et Musicologie. Il leur est recommandé de disposer d'un niveau B2 en italien, et de manifester un intérêt pour l'histoire et la culture littéraire, linguistique et artistique (théâtre, cinéma, opéra, arts plastiques) italiennes.

Signature :

Nathalie DRACH - TEMAM,

Président de l'établissement Sorbonne université